

# nch” !

vers des relations entre PME et banquiers a montré une rapide décline dès le mois de décembre 2008, et ça ne s'arrange pas depuis. Cette tendance ressortira lors de la présentation du rapport d'activités du Médiateur de crédit dans quelques semaines. Ce dernier a eu à traiter quelque 80 dossiers délicats de PME en mal de crédit.”

Le baromètre Cefip est une nouveauté lancée à la fin de l'année passée pour offrir aux parties prenantes du secteur une visibilité sur la tendance réelle du marché des capitaux envers les petites structures. Redondant ? “Non, en fait, les données macro-économiques récoltées et traitées par la Banque nationale ne nous parviennent qu'au terme d'un délai de 3 à 6 mois, ce qui, en période de crise, particulièrement, occultait notre visibilité. On parle ici d'une enquête régulière que nous effectuons en contactant par téléphone quelque 600 entreprises en leur posant des questions spécifiques sur leurs relations avec les banques et sur leur sentiment à propos de cette relation. La zone neutre (cf. graphique) est à 100.” On peut noter depuis novembre une courbe rentrante très inquiétante, avec une accélération au printemps, quelle que soit la Région concernée.

Le Cefip insiste sur ce problème et veut interpeller de cette manière les autorités du pays. “Le rapport du Médiateur du crédit sera important. Il devra en effet rapporter aux autorités fédérales qui ont institué cette fonction”, a insisté Johan Bortier. “Moins de crédit aux PME, c'est mauvais pour les entreprises, et aussi pour l'économie”, a-t-il rappelé. Les chiffres d'octroi de crédits ne sont pas aisément disponibles et, l'analyse montrant un durcissement de la perception de la relation avec les banques, c'est assez imprécis, toutefois... “En effet, on est un peu dans le flou à ce propos, mais on sent clairement que la tendance est mauvaise, et qu'elle se dégrade encore”, conclut Johan Bortier. Frédéric Lernoux souhaiterait à cet égard – un vœu pieux – une meilleure visibilité sur les portefeuilles de crédit des banques commerciales dans notre pays. “Mais il est difficile d'imaginer que les banques se prêtent à ce jeu”, reconnaît-il.

Le coût du crédit est par contre une donnée plus palpable... “En effet, il faut savoir que dans nos contacts, on nous parle de taux excessifs à 8 ou 9 % !”, s'étonne encore Frédéric Lernoux. “Et cela, alors que la Banque centrale européenne a réduit son taux de référence à un niveau historiquement bas, et que Jean-Claude Trichet vient d'évoquer la réduction du taux de la BCE à 1 %. On baisse d'un côté et on monte de l'autre... C'est anormal.”

Patrick Van Campenhout

## Cefip Academic Awards 2008 : deuxième !

► Le centre d'études récompense des étudiants pour leurs travaux sur les PME.

La seconde édition des “Cefip Academic Awards” a couronné des étudiants ayant réalisé des travaux de fin d'études centrés sur la dynamique propre aux PME, selon des angles intéressants. Des prix particulièrement appréciés des jeunes ayant bénéficié des votes du Jury du Cefip, pour la forme d'une part, avec un diplôme encadré propre à montrer la reconnaissance des travaux présentés, mais aussi sous forme de prix en espèces, de 2 500 à 1 500 euros selon le degré atteint sur le podium. Enfin, ainsi que l'a souligné avec ferveur Frédéric Lernoux, administrateur délégué du Cefip, “nous encourageons aussi les lauréats en finançant la publication de leurs mémoires de fin de cycle ou leur thèse de doctorat”. Voilà qui devrait susciter des vocations pour l'édition suivante de ces Awards (voir infos sur le site [www.cefip.be](http://www.cefip.be)).

Pour cette édition, les quatre lau-

réats ont présenté des travaux de grande qualité (selon les membres du jury), dont certains ont été proposés sous l'impulsion de professeurs d'université, manifestement intéressés par le sort réservé aux recommandations réalisées sur base des études. “Nous désirons par ce prix promouvoir la recherche universitaire sur le financement des PME. Mais, si nous voulons susciter ce travail, c'est aussi pour en appliquer les recommandations.”

Tom Franck (KUL) a ainsi remporté le premier prix avec sa thèse de doctorat portant sur “La structure du capital et le marché des produits”. Un travail pointu, évidemment, portant sur des interactions entre les mouvements de capitaux dans l'entreprise et les courants d'affaires. Le jeune spécialiste s'est notamment penché sur les rapports entre le marché des affaires et le niveau d'endettement consenti par les entreprises. Difficile à synthétiser en

quelques mots, surtout sans avoir lu cette prose de qualité. Mais les participants à cette sympathique cérémonie ont été impressionnés par la maîtrise du sujet au cours de l'évocation des grandes lignes par le jeune universitaire, et par son enthousiasme pour un sujet apparemment un peu indigeste. Mais, pour Tom Franck, le jeu financier au sein des PME est important, d'autant qu'il touche 90 % des entreprises actives en Belgique, même s'il ne s'agit pas de gros porteurs.

Annemie Van Rompaey (Université d'Anvers), primée également, a pour sa part analysé les problèmes liés à l'utilisation des ratings de crédit dans le cas des PME, pour noter des carences en matière de transparence et de communication de la part des banques et des entreprises. Avec, ici aussi, des recommandations concrètes. Annemie Van Rompaey conseille par exemple aux parties prenantes de jouer la carte de la transparence, en affichant du côté des banques le “coût” d'un rating pour les PME.

Arnaud De Ganseman (Université de Mons-Hainaut) a, de son côté, décoré les impacts à court terme de l'introduction en Bourse d'une PME, avec les avantages liés à une meilleure visibilité, mais des obligations lourdes en matière de transparence financière. Il a analysé le cas précis de la société de services hospitaliers aux personnes Personalized Nursing Service.

Enfin, Gaëtan de Rassenfosse s'est attaché, au travers d'une étude des chiffres du Bureau européen des Brevets, à étudier la manière dont les PME utilisent ou monétisent leurs brevets. Il a notamment proposé dans un “working paper” d'adapter les tarifs des brevets à la taille des entreprises. A suivre !  
P.V.C.



De gauche à droite (désolé, Mademoiselle !) Arnaud De Ganseman, Annemie Van Rompaey, Gaëtan de Rassenfosse, et le premier prix, Tom Franck.

## Épinglé

### Passé, le temps des intérêts notionnels pour les PME? Ici aussi, c'est la crise!

**Indicateurs** Le Cefip a mis au point une série d'outils à l'intention des PME. Outre un système d'aiguillage vers les aides locales ou fédérales à la création d'entreprises, le centre d'études a lancé avec succès, en 2007, un calculateur d'intérêts notionnels. Il s'agit d'un module permettant d'évaluer l'impact fiscal de cette mesure, qui a d'autres avantages moins visibles comme le renforcement des fonds propres des PME, un atout majeur en période de crise. Mais en période de crise, les patrons de PME sont plus à la recherche de fonds qu'à celle de l'optimisation fiscale et au remplacement utile de leur trésor de guerre. Apparemment, en tout cas. Et, pratiquement, si en 2007 l'outil d'évaluation du Cefip a été très sollicité avec plus de 10 000 visiteurs uniques sur la page “Intérêts notionnels”, le soufflé est retombé en 2008. “Notre site n'a totalisé que 5 000 visiteurs

uniques”, déplore Frédéric Lernoux. Mais ce dernier compte bien remettre la pression sur cet outil, avec sans doute un peu d'informations complémentaires à la clé. Reste au visiteur du site à découvrir les autres spécificités pratiques offertes par le Cefip, comme les informations relatives aux conséquences pratiques des accords de Bâle II sur les relations banques-PME, ou les informations sur le point de contact banques-PME ou encore les coordonnées du Médiateur du crédit. Enfin, le Cefip s'est adapté aux modifications de l'environnement économique liées à la crise en créant une nouvelle page d'informations sur son site. Cette page reprend une synthèse des informations les plus adéquates sur les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la relance de l'économie par la voie des aides aux entreprises.